

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
20 juillet 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 348

présenté par  
M. Viry, M. Cherpion et M. Hetzel

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 86 par les mots :

« et au niveau national et multi-professionnel ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de revenir à la version du Sénat qui prévoyait la prise en compte du multi-professionnel.